

Mission : 431 Helsinki

Marché : 504 Finlande

Principale branche d'activité : Poissons, crustacés et mollusques et autres produits

Débouchés pour produits particuliers Import. actuelles (t)

Corégone	1 229
Homard	27
Crevette	14

Corégone

Les prises finlandaises, qui s'élèvent à environ 1 500 tonnes métriques, ne suffisent pas à répondre à la demande intérieure. Les importations en provenance du Canada ont atteint 1 229 tonnes métriques en 1989, ce qui équivaut à peu près au total des prises intérieures. L'importation de corégone requiert un permis, qui est délivré lorsque les approvisionnements intérieurs ne suffisent pas à répondre à la demande. Le corégone est importé, à des fins de fumage, éviscéré, non étêté, congelé, et préparé en format de 1 à 2 kg. De plus, en 1989, la Finlande a importé 60 tonnes métriques de corégone congelé pour le marché de la restauration.

Homard

La majeure partie du homard canadien importé par la Finlande est vendue par des intermédiaires situés en France et en Suède. En 1989, la Finlande a importé du Canada 21 tonnes métriques de homard congelé (337 000 \$ CAN) et 6 tonnes métriques de homard vivant (130 000 \$ CAN).

Crevette

En 1989, les importations finlandaises totales de crevettes se chiffraient à 400 tonnes métriques, dont 14 tonnes en provenance du Canada (120 000 \$). Parmi les principales autres sources d'approvisionnement de crustacés, citons la Norvège, les États-Unis et le Groenland.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

Ambassade du Canada
Pohjois Esplanadi 25 B, B.P. 779
Helsinki, République de Finlande 00100
Tél. : (011-358-0) 171-141
Télex : 121363
Télécopieur : (011-358-0) 601-060
M. C. C. Charland
Conseiller commercial et consul